

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 28 mars 2019

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, Mme Labbé, Mme Laroche, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, Mme Valleton, M. Monany, Mme Maroun, Mme Lagarde

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Abomangoli donnant pouvoir à M. Troussel
M. Hanotin donnant pouvoir à M. Molossi
M. Taïbi donnant pouvoir à M. Bedreddine
Mme Cerrigone donnant pouvoir à M. Monany
Mme Saïd-Anzum donnant pouvoir à Mme Thibault

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Bluteau, M. Chevreau, M. Prudhomme



Délibération n° 11-01 du 28 mars 2019

CONVENTION RELATIVE À LA RECHERCHE-ACTION « JEUNES ET RÉSEAUX SOCIAUX : NOUVELLES PRATIQUES, NOUVELLES INTERACTIONS ; QUELS ENJEUX POUR LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN SEINE-SAINT-DENIS ? ».

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n°2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.121-1 et L.221-2,

Vu les orientations départementales de la prévention spécialisée pour la période 2013-2017,

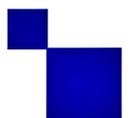
Vu les orientations de la mission métropolitaine de prévention des conduites à risques,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE la participation financière du Département pour la réalisation de la recherche-action « Jeunes et réseaux sociaux : nouvelles pratiques, nouvelles interactions ; Quels enjeux pour la prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis ? », pour un montant de 3 880,5€ qui sera alloué à l'Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUIEP) ;

- APPROUVE la convention, dont projet ci-annexé, à conclure avec la Fondation Jeunesse Feu Vert, l'OUIEP et le Laboratoire Accrochage Scolaire et Alliances Éducative (LASALE)



de la haute école pédagogique de Lausanne, relative à la recherche-action « Jeunes et Réseaux Sociaux : nouvelles pratiques, nouvelles interactions ; Quels enjeux pour la prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis ? » ;

- AUTORISE M. le président du conseil départemental à signer ladite convention au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.